

Avril 2024

I - Accidentalité locale

[données 2024 non consolidées]

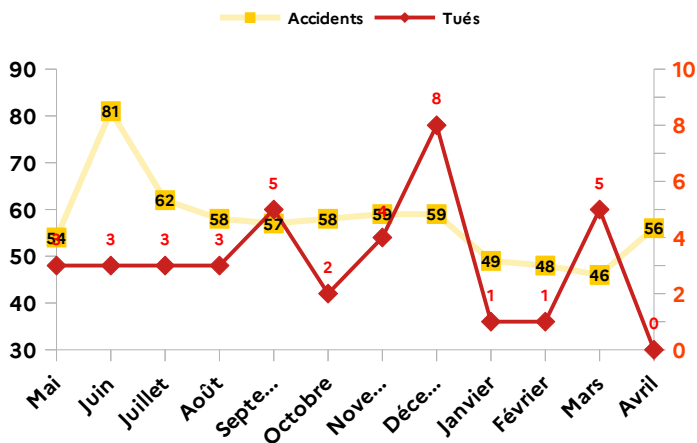
Les chiffres

	Avril		
	2023	2024	écart
Accidents corporels	60	56	-4
Tués	1	0	-1
Blessés	75	70	-5
Blessés hospitalisés	25	26	1

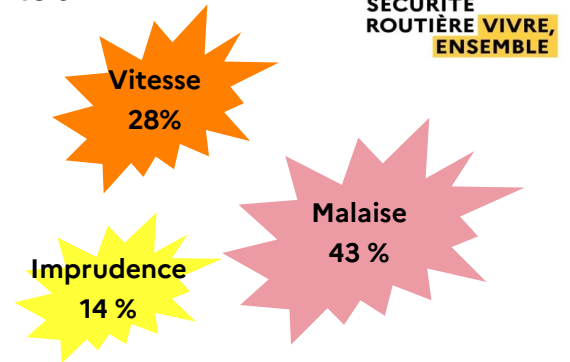
Le cumul de l'année

	Cumul de l'année		
	2023	2024	écart
Accidents corporels	218	199	-19
Tués	9	7	-2
Blessés	271	257	-14
Blessés hospitalisés	83	84	1

Le cumul des tués sur les 12 derniers mois



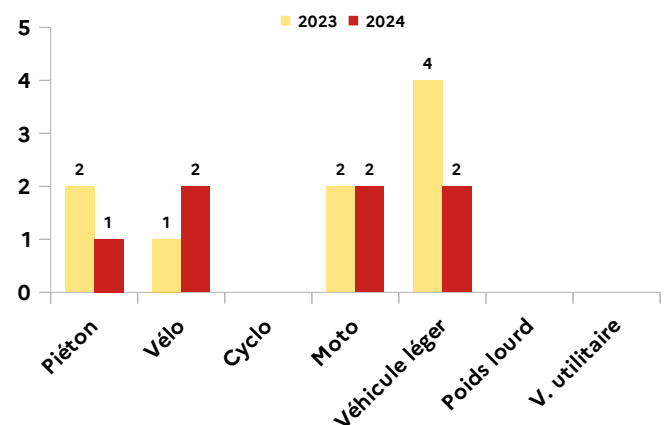
Les causes principales des accidents mortels



La répartition des tués par âges

Tranche d'âge	Répartition en %
Moins de 15 ans	
15-17 ans	
18-24 ans	14,30 %
25-34 ans	
35-44 ans	14,30 %
45-54 ans	14,30 %
55-64 ans	14,30 %
65-74 ans	
Plus de 75 ans	42,80 %

Le nombre de tués par mode de déplacement



II – Infractions et Sanctions dans le Finistère

Nombre de suspension administrative de permis de conduire							
Période	Services	Alcool	Stupéfiants	Vitesse	Téléphone	Refus d'obtempérer	Total des suspensions de permis de conduire
Avril	Police	31	17	0	0	2	50
	Gendarmerie	114	110	9	0	2	235
Total Avril		145	127	9	0	4	285
2024	Police	124	62	3	0	3	192
	Gendarmerie	414	318	42	3	10	787
Total 2024		538	380	45	3	13	979

Nombre d'infractions ventilées par nature d'infraction (supérieure à la vitesse limite autorisée)								
Période	Type de contrôle automatisé	>=5 km/h	>=5 et < 20 km/h	>=20 et < 30 km/h	>=30 et < 40 km/h	>=40 et < 50 km/h	>=50 km/h	Nombre total d'infractions relevées
Avril	Radar de chantier (ETC)	2227	1410	78	15	4	9	3743
	Radar fixe (ETD et ETF)	3311	2549	208	35	10	6	6119
	Voiture radar	733	797	53	12	2	2	1599
	Radar tronçons (ETVM)	988	307	9	3	1	0	1308
Total Avril		7259	5063	348	65	17	17	12769
2024	Radar de chantier (ETC)	7950	5089	251	49	16	19	13374
	Radar fixe (ETD et ETF)	13144	9999	728	106	34	23	24034
	Voiture radar	3081	3299	231	45	13	5	6674
	Radar tronçons (ETVM)	3016	1067	43	11	4	0	4141
Total 2024		27191	19454	1253	211	67	47	48223

III – Actualités



La Réglementation évolue

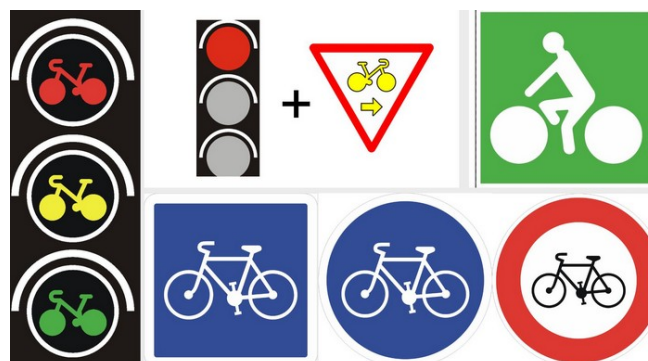


En savoir plus !

Les panneaux de signalisation et les feux à destination des cyclistes s'appliquent désormais aussi aux conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM)

Un arrêté, publié au Journal Officiel le 23 mars 2024, précise en effet que la signalisation routière verticale (panneaux, feux tricolores) à destination des cyclistes s'applique désormais aussi aux conducteurs d'engins de déplacement personnel motorisés.

C'est ainsi le cas des panneaux d'interdiction de circulation des cycles, des feux de circulation comportant des figurines vélo ou de la signalisation des pistes et bandes cyclables conseillées ou obligatoires.



Focus sur les 12 derniers mois des accidents en France : stabilité du nombre de personnes décédées et de blessés graves

Une mortalité sur ces 12 derniers mois qui se stabilise avec une légère hausse de +1 % par rapport aux 12 mois précédents et stable par rapport à l'année 2019.

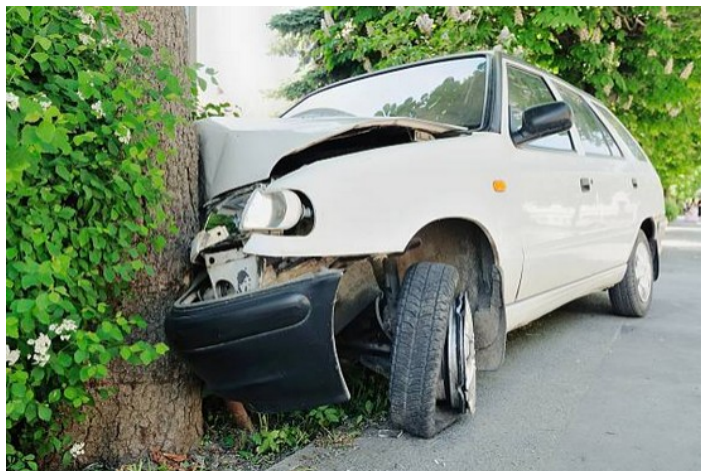
Les automobilistes représentent un peu moins de la moitié de la mortalité routière. Leur mortalité sur ces 12 derniers mois est estimée à 1 551 tués, en hausse de +1 % par rapport aux 12 mois.

La mortalité des usagers de deux-roues motorisés est stable: 720 personnes sont décédées ces 12 derniers mois.

La mortalité piétonne présente une baisse sensible de -2 %.

La mortalité à vélo sur les 12 derniers mois affiche une tendance stable avec 231 tués.

La mortalité en EDPM a augmenté ces 12 derniers mois, 42 personnes sont décédées depuis un an, soit +24 % par rapport aux 12 mois précédents



Face aux chiffres de l'accidentalité préoccupants qui affectent les différentes catégories d'usagers la Délégation à la Sécurité routière rappelle l'importance du respect, par tous les usagers, des règles du code de la route et des messages de prudence concernant notamment la consommation d'alcool et de stupéfiants, l'usage du smartphone tenu en main, la vitesse excessive ou inadaptée...

Trottinettes électriques et EDPM

Les obligations

La trottinette électrique étant un véhicule terrestre à moteur, chaque usager doit être couvert par une assurance spécifique, comme pour une voiture ou une moto. Contrairement aux vélos, les assurances responsabilité civile classiques ne couvrent pas les accidents de trottinettes électriques. En cas de location, vérifier que le loueur la propose dans son offre.

Assurance

**PLUS DE SÉCURITÉ,
PLUS DE RESPECT**

Les équipements

Freins ;
Lumières à l'avant et à l'arrière ;
Catadioptrés à l'arrière et sur les côtés
Sonnets ;
Accessoires réfléchissants de nuit ou quand la visibilité est réduite ;
Hors agglomération, obligatoirement y circuler avec un casque, des équipements rétro réfléchissants et les feux allumés.

Les sanctions prévues

Trois amendes forfaitaires sont applicables. Exemples de situations d'infraction :

35€

Non-respect des règles de circulation ou transport d'un passager.

135€

Circulation sur un trottoir ou conduite d'un EDPM débridé.

1500€

Conduite d'un EDPM non bridé par le constructeur à 25 km/h.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

ÉQUIPEMENTS À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

OBLIGATOIRES
RECOMMANDÉS

Vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite, recommandé le reste du temps

Casque

Avertisseur sonore

Système de freinage

Catadioptrés arrière et latéraux

Feux de position avant et arrière

1 PERSONNE -14 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

VI – Actions de sécurité routière

Préfecture du Finistère
 Coordination Sécurité Routière
 2 boulevard du Finistère -
 29325 Quimper cedex (Site DDTM)
 e-mail : pref-securite-
 routiere@finistere.gouv.fr
 Tél : 02 98 76 52 00

La Coordination peut, en amont, vous assister, vous conseiller et vous former sur l'organisation des actions, dès l'intention de projet, sans frais.

Depuis le 1^{er} janvier la Coordination a sensibilisé :

Formule sur mesure en 3 étapes :

- 1 - Le porteur de projet (collectivité, association ou entreprise) **informe la Coordination de son besoin** en précisant la problématique, le public visé, la période souhaitée, le lieu envisagé ;
- 2 - La Coordination **propose un ou plusieurs ateliers** selon la ou les thématique-s retenue-s et lance un appel auprès de son réseau d'intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR) ;
- 3 - Les **IDSR préparent et animent les ateliers choisis** avec des outils éducatifs et ludiques pour une sensibilisation interactive répondant aux besoins du demandeur.

Période	Nombre d'actions	Nombre de personnes sensibilisées
Avril	33	3190
2024	86	6704

TOUR DE BRETAGNE Du 25 avril au 1^{er} mai

La coordination du Finistère était à nouveau présente sur le Tour de BRETAGNE du 25 avril au 1^{er} mai pour une sensibilisation commune aux 5 départements bretons.

Merci à nos IDSR du Finistère Francis, Bernard, Pierre et Laurent pour leur dévouement les 25 et 26 avril dans le Finistère!

Le stand "**du partage de la route**" suscite de nombreux échanges sur les bonnes pratiques du vélo par et pour les enfants, parents, grands-parents, qui sont toujours autant présents avec plus de 500 bulletins adultes et 400 bulletins enfants renseignés.



Le public au rendez-vous sur le stand de la coordination



Le gagnant du QUIZZ à Locmaria Plouzané

RAID PROX – Quimper 11 avril 2024

Organisé par l'association RAID AVENTURE ORGANISATION l'événement a pour but de rapprocher les jeunes quimpérois des deux polices (Nationale et Municipale) par le biais d'activités police et de sports.

La journée est organisée en partenariat avec la Direction interdépartementale de la police nationale du Finistère, la Ville de Quimper et avec la participation du service sécurité routière de la Préfecture.



Nos IDSR, Laëtitia PORHIEL, Laurent FEGER et Francis LEVASSEUR ont animé durant cette journée les 2 ateliers Alcool (tapis et valise).

